

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL LA PARENT'AISE



Ce document s'appuie sur

le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
1. Le gestionnaire et sa situation administrative	4
2. La structure.....	4
2.1 Fonctionnement	4
2.2 L'équipe.....	5
II. PROJET SOCIAL	6
1. Identification des besoins.....	6
2. Réponse aux besoins	8
III. LE PROJET PEDAGOGIQUE	9
1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité	9
A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil.....	9
B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents	11
C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	12
2. Objectifs à l'attention des enfants	15
A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé	15
B. . OBSERVER : Être attentif à chaque enfant	24
C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant.....	26
IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	36
V. EVALUATION – CONCLUSION	37
VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	39

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et sa situation administrative

Le Relais parental « La Parent'Aise » est un établissement d'accueil du jeune enfant géré par :

VILLE DE METZ

Pôle Petite Enfance

57000 METZ

Tél : 0 800 891 891

2. La structure

RELAIS PARENTAL « La Parent'Aise »

12 rue de Stoxey

57070 Metz

03 87 75 21 62

2.1 Fonctionnement

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h excepté les jours fériés. Il est prévu une fermeture annuelle de 5 semaines : une semaine pendant les vacances de printemps, 3 semaines en août et une semaine en fin d'année.

Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir sur décision du gestionnaire, notamment à l'occasion de la journée pédagogique annuelle. Afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux, ces dates leur sont communiquées à l'avance.

Le Relais Parental propose une unité d'accueil collectif de 10 places, sous la forme d'une Micro-Crèche.

La structure s'adresse à l'ensemble des familles présentant un besoin d'accueil d'urgence pour leur enfant.

Cet accueil est d'une durée limitée à 3 mois, ou dans le cas d'une insertion professionnelle, à la durée du stage ou du contrat de travail du parent.

Pour plus de réactivité, les démarches relevant de l'urgence sont traitées hors commission d'attribution des places.

La directrice gère les admissions en accueil occasionnel.

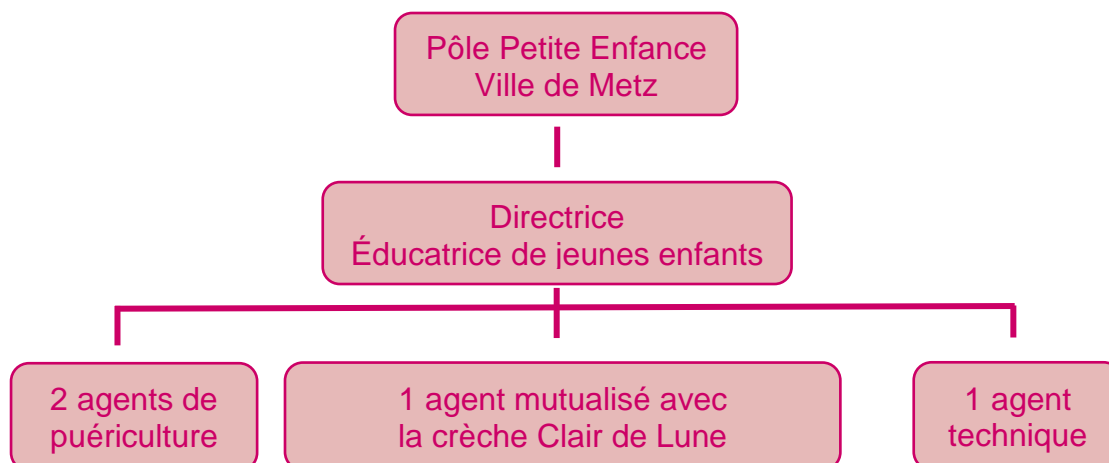
2.2 L'équipe

La directrice est titulaire du Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants et exerce la direction de l'établissement sous l'autorité du Directeur du Pôle Petite Enfance.

Elle anime une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Deux agents de puériculture
- Un agent mutualisé
- Un agent technique polyvalent

ORGANIGRAMME



Des valeurs partagées par les professionnelles permettent de développer une cohésion d'équipe et ainsi de travailler dans un climat serein propice à l'accueil des

enfants et des familles :

- Confiance
- Responsabilité
- Respect de l'autre et de ses différences
- Écoute, empathie
- Disponibilité
- Confidentialité et discrétion professionnelle

L'équipe accueille et forme une apprentie CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance et accueille régulièrement des stagiaires de formations diplômantes ou non, de multiples horizons mais en lien avec la Petite Enfance.

II. PROJET SOCIAL

1. Identification des besoins

Le quartier de Bellecroix est l'un des 6 quartiers politique de la ville (QPV) de Metz. Son nombre d'habitants représente 11,78% des habitants des QPV.

Situé à l'Est de la ville, le quartier de Bellecroix dont 95 % des constructions ont été réalisées après 1949, constitue un promontoire encadré par différentes vallées s'articulant autour du ruisseau de Vallières au nord, de la Moselle et la Seille à l'ouest et par le ruisseau de la Cheneau au sud. Le bas du quartier est marqué par les fortifications de Vauban, avec notamment le fort de Bellecroix, constituant aujourd'hui un lieu de promenade. Malgré cet enclavement, le quartier de Bellecroix bénéficie d'une situation très favorable par sa proximité avec le centre-ville (accessible à pied et en bus) et son positionnement à l'intersection de grands axes de circulation. Composé principalement de l'iris « Terrasse Lyon », qui englobe 98.1% du quartier prioritaire de Bellecroix, c'est un quartier constitué d'ensembles collectifs où se concentre aujourd'hui une population en situation de précarité. Le quartier compte 5 400 habitants (3230 pour l'iris Terrasse Lyon et 2170 pour l'iris Trois Rois d'Europe).

Le quartier messin de Bellecroix, a subi une perte importante de population de 2006 à

2011.

La structure démographique de Bellecroix fait émerger une population majoritairement jeune. Confirmée par le CCAS, Bellecroix a une dynamique de rajeunissement avec un indice de jeunesse qui a progressé de 1.55 à 1.9 entre 1999 et 2010. Bellecroix fait ressortir une part de familles monoparentales plus de deux fois supérieure à la moyenne relevée à Metz (19,1% sur Metz contre 45.8% sur Bellecroix). Le taux d'activité des 15-64 ans (68%) est au niveau de la moyenne communale (69%). Néanmoins, il est de 15 points supérieur en ce qui concerne la tranche des 15/24 ans. Deux facteurs expliquent ces chiffres : d'une part la forte présence de non diplômés (41,3 %), d'autre part, le taux de personnes non scolarisées entre 15 et 17 ans, 4 fois supérieur à la moyenne communale.

Le taux de chômage est de 34,2%, soit deux fois plus élevé que le taux de chômage de la Ville de Metz (15,4%) On peut constater une situation d'emploi précaire plus marquée chez les femmes : 1 femme en emploi sur 2 est à temps partiel. La proportion des femmes non diplômées et sans emploi est élevée sur le quartier.

La situation des allocataires CAF et le taux de bénéficiaires du RSA montrent une paupérisation des habitants de Bellecroix.

La typologie des ménages des quartiers prioritaires comprend davantage de familles nombreuses (+ de 3 enfants) et de familles monoparentales. Sur l'ensemble des quartiers, la moyenne de familles monoparentales se situe entre 19 et 30%, avec une surreprésentation sur le quartier de Bellecroix (45.8%).

En ce qui concerne la parentalité, les besoins en matière de soutien à la fonction parentale sont importants dans les quartiers prioritaires. Beaucoup de parents apparaissent manquer de repères, certains se sentent dépassés sur les questions éducatives, et par ailleurs la question des limites se pose chez un certain nombre d'enfants, y compris petits. Si des actions de soutien à la fonction parentale existent bien dans les quartiers prioritaires, l'offre en la matière mériterait d'être confortée.

2. Réponse aux besoins

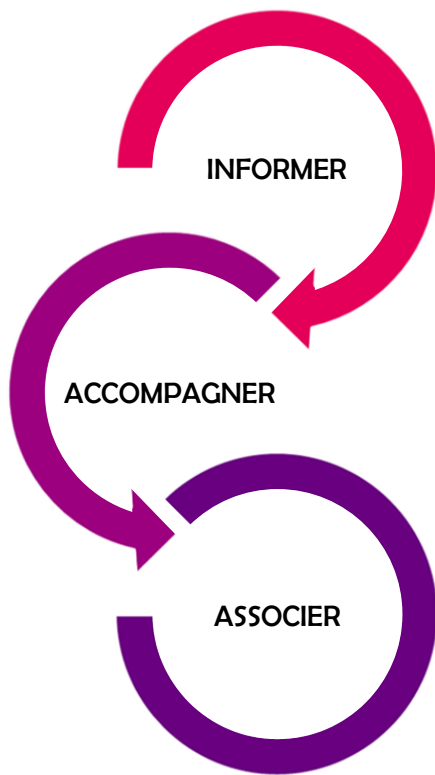
Face au marché de l'emploi qui exige toujours plus de disponibilité, les collectivités se doivent de proposer des solutions d'accueil adaptées aux besoins des parents les plus fragiles.

Consciente de l'enjeu que représentent, pour l'enfant et ses parents, les premières années de la vie, la Ville de Metz mène une politique active en faveur du développement des modes d'accueil de la Petite Enfance. Elle a mis en avant l'existence de problématiques particulières pour les familles monoparentales, notamment celle de la garde des enfants, dans le cadre de l'accès à l'emploi ou lorsque survient un événement imprévu et a souhaité ainsi apporter une réponse institutionnelle de qualité, en créant ce dispositif d'accueil d'urgence.

L'accueil du jeune enfant apparaît en effet central dans l'accès à l'emploi et plus globalement dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle du parent isolé.

Il est donc important de renforcer le dispositif existant mis en œuvre en faveur de ces familles, qui si elles bénéficient déjà, d'une priorité d'accueil au sein des équipements de la ville, dès lors qu'elles émargent aux minimas sociaux, rencontrent néanmoins de grandes difficultés dans l'accès à l'emploi ou à la formation lorsque le dispositif d'accueil d'urgence mis en place dans les équipements municipaux ne suffit plus à répondre à l'ensemble des demandes.

Au-delà du seul développement quantitatif des modes d'accueil, la ville de Metz et ses partenaires s'attachent à mettre en place un ensemble d'actions innovantes pour mieux répondre aux besoins des familles. L'accueil d'urgence s'inscrit dans cette démarche, et ne peut à ce titre se contenter d'une action conforme à celle des équipements classiques. En effet, non seulement ce projet s'adresse à des parents qui peuvent être fragilisés (insertion professionnelle en cours, difficultés à concilier vie familiale et professionnelle), mais encore il s'adresse à des enfants placés dans un contexte d'accueil inhabituel d'urgence où l'angoisse de séparation peut être parfois exacerbée.



1. Objectifs à l'attention des parents : Coéducation et Parentalité

Pour bien grandir, les enfants doivent pouvoir évoluer auprès de parents sereins, qui auront bénéficiés d'informations simples et accessibles sur l'ensemble des questions qui se posent à eux au moment de l'arrivée d'un enfant, et notamment au sujet de la structuration de l'offre d'accueil de la ville, des différents endroits où ils pourront trouver un accompagnement dans leurs nouvelles compétences parentales. Reconnus comme premiers éducateurs de leur enfant, ils sont alors naturellement associés et consultés pour tout ce qui les concerne. La priorité étant de les informer d'une part, puis de les accompagner pour enfin les associer à la vie de leur enfant au sein de la structure.

A. INFORMER : Accompagner la recherche d'un mode d'accueil

Le Relais Parental est un service de soutien aux familles, un intermédiaire entre

l'intimité familiale et le monde extérieur. Dans le contexte particulier des accueils de courte durée, l'enfant est invité à se séparer doucement de son, ses parent(s). Il favorise la confiance du parent qui se sent souvent remis en question dans sa culpabilité et éprouve ainsi le besoin d'être conforté. La structure constitue un lien qui aide l'enfant à grandir en l'invitant à expérimenter la vie en société dans un environnement protégé. Au sein d'un climat de sécurité et de bien-être, ce dernier évolue dans un lieu où il est porté par le regard de professionnels, chargés de veiller sur lui et sur ses relations avec le reste du groupe.

Le cas échéant, la relation de confiance établie avec les parents peut permettre de les orienter vers de partenaires associatifs ou institutionnels, dans le cadre d'un soutien à la parentalité. Un partenariat avec l'ensemble des services médico-sociaux de proximité est de rigueur.

Au quotidien, nous accompagnons les familles à finaliser leur recherche d'un mode d'accueil pérenne si besoin. Il est parfois possible en fonction des disponibilités de la structure de prolonger un accueil de manière contractualisée ou pas.

Chaque situation nous apparaît comme singulière, et nous nous attachons dans la mesure du réalisable de ne jamais laisser une famille sans solution d'accueil alors que sa situation professionnelle le justifierait.

La particularité de la Micro-Crèche, structure à dimension humaine, permet aux liens de se nouer rapidement avec les enfants et leur famille. Son cadre privilégié, familial et protecteur permet de proposer un accueil à la fois rassurant pour les enfants et pour leur famille en l'absence de relais de proximité.

Accueil d'urgence

Les familles accueillies au sein du Relais Parental ont préalablement fait une inscription auprès du Relais Petite Enfance qui met en regard offre et demande d'accueil.

La place octroyée à leur enfant résulte d'une part de leur demande, de leurs besoins en matière d'accueil en lien avec leur situation professionnelle et / ou familiale, et ce

dans le contexte d'urgence dont elles font l'objet, et des disponibilités offertes par la structure d'autre part.

Les places sont attribuées dans les mêmes conditions que pour les autres places d'urgence (accueil ponctuel, limité à trois mois et ne garantissant pas une place dans une des autres structures d'accueil de la ville), avec une possibilité de lier la durée du contrat d'accueil à celle du stage ou du contrat de travail du parent en insertion.

Accueil occasionnel

L'enfant est accueilli ponctuellement à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Cet accueil répond à une demande ponctuelle des familles. L'inscription s'effectue auprès de la directrice.

L'accueil d'urgence est prioritaire sur l'accueil occasionnel. Les parents en sont informés et en cas d'annulation d'une réservation en accueil occasionnel une place sur un autre créneau horaire ou un autre jour est proposée.

L'accueil occasionnel permet aux parents de profiter d'un mode de garde lié à leurs besoins ponctuels pour des rendez-vous, des temps pour eux, mais aussi pour offrir à leurs enfants un premier contact avec leurs pairs et vivre leurs premières expériences en collectivité dans un cadre épanouissant et sécurisé.

C'est souvent l'alternative choisie avant la scolarisation.

B. ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de l'enfant et de ses parents

a. La première rencontre

Elle est réalisée par la directrice qui se rend disponible et à l'écoute de cette nouvelle famille.

Cette rencontre a pour objectif de faire connaissance avec la famille, d'échanger sur l'enfant et repérer ses particularités, de cerner leurs attentes et de répondre à leurs questionnements.

Nous leur présentons :

- L'organisation et le fonctionnement de la Micro-Crèche,
- Le dossier administratif de l'enfant,
- Le projet d'établissement,
- Les projets pédagogiques communs aux EAJE municipaux : projet d'éveil sonore et musical, projet langage, projet transition vers l'école, projet développement durable
- Le livret d'accueil,
- Le règlement de fonctionnement,
- Le déroulement de la phase de familiarisation de l'enfant (modulable en fonction de la disponibilité de la famille). Dans le cadre de l'accueil d'urgence, une période de familiarisation n'est pas toujours possible.
- La présentation de l'équipe
- La visite des locaux

b. La deuxième étape

La seconde rencontre se déroule lors du premier jour de familiarisation de leur enfant dans la structure. Il est prévu que le(s) parent(s) reste(nt) une heure en compagnie de leur enfant afin qu'ils se familiarisent ensemble avec ce nouveau milieu. Une professionnelle de l'équipe qui devient alors la « référente », se détache et se rend disponible pour échanger de manière plus précise sur les habitudes de vie de l'enfant. La personne référente est attentive à repérer les besoins de l'enfant et les attentes des parents.

Dans le cadre de l'accueil d'urgence, cette phase de familiarisation n'est pas toujours possible.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

a. Dialogue

Au sein de la structure, professionnels et parents s'attachent à maintenir le dialogue,

le bien- être de l'enfant étant un objectif commun.

- À l'arrivée et au départ de l'enfant, un professionnel se détache du groupe afin d'effectuer un accueil individualisé et d'obtenir ou de transmettre des informations personnalisées. Ainsi, ce moment permet aux parents et à leur enfant de prendre le temps de se séparer et de se retrouver. Ces échanges favorisent la continuité des liens entre la vie à la maison et la journée dans la structure.
- L'ensemble de l'équipe reste disponible pour répondre aux questions des parents concernant leur enfant. Ils peuvent téléphoner à tout moment s'ils en éprouvent le besoin, excepté à l'heure des repas.
- La directrice de l'établissement se rend disponible pour rencontrer les parents au gré des besoins et des attentes réciproques
- Une réunion de rentrée est proposée aux familles courant octobre. Dans le contexte d'urgence, les accueils s'échelonnent sur toute l'année et la participation des parents est souvent limitée.

L'information et la communication édifient en ce sens une collaboration éducative étroite.

b. Coéducation

- Nous poursuivons ce qui est entrepris par les parents à la maison dans la mesure du faisable et du raisonnable.

Ils sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant. Le rôle des professionnels est de les accompagner dans leurs fonctions parentales.

Les parents restent à l'initiative de l'éducation à la propreté de leur enfant. À l'inverse, il nous est possible de leur suggérer lorsque nous sentons que leur enfant est prêt pour cela.

De même, nous suivons les étapes de la diversification alimentaire et nous proposons parfois aux familles de passer du mixé aux petits morceaux puis aux repas 5 composants selon ce que nous observons pour chaque enfant lors des repas,

- Les parents sont par ailleurs souvent demandeurs de conseils concernant l'éducation de leur enfant. Les professionnels ont un rôle de soutien à la parentalité. Ils sont attentifs à valoriser ces parents afin de renforcer leur confiance en eux. Ils respectent leurs valeurs éducatives en veillant à ne pas les juger.
- Les parents ont une place prépondérante dans la vie de leur enfant au sein de la structure d'accueil. Ils sont les bienvenus s'ils souhaitent participer ou proposer une activité (musique, lecture, goûter d'anniversaire). Ils sont par ailleurs associés s'ils le souhaitent, lors de sorties pédagogiques.

c. Participation

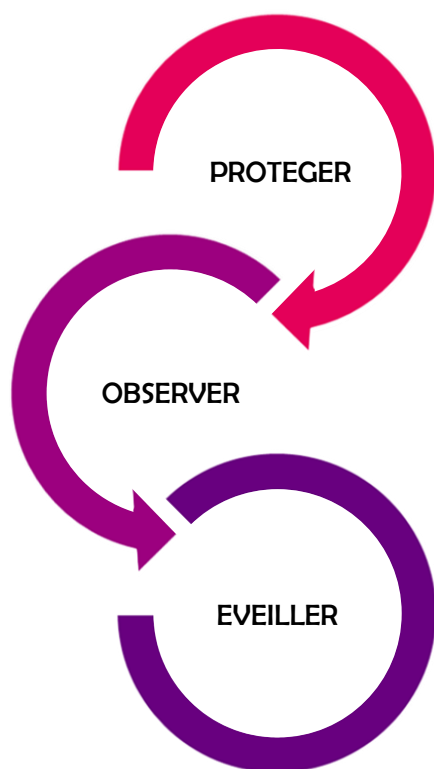
- En donnant leur avis sur le fonctionnement et sur les projets éducatifs des établissements, les parents sont acteurs d'une démarche participative qui enrichit le projet messin pour la petite enfance.

Pour ce faire, un Conseil des parents a été constitué. Instance consultative composée de parents, de professionnels et de représentants de l'accueil de la petite enfance de Metz, ce conseil offre aux parents un espace d'expression au sein de la structure qui accueille leur enfant.

- Nous proposons des temps d'échanges autour d'une thématique comme le sommeil, l'alimentation, animés par des intervenants extérieurs.

Si ces trois premiers objectifs ont pour finalité d'apporter confiance et sérénité aux parents, l'action quotidienne des professionnels de l'enfance vise bien entendu à permettre aux enfants d'être épanouis.

2. Objectifs à l'attention des enfants



A. *PROTEGER* : *Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé*

a. Environnement sécurisé

Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux EAJE définit le régime d'ouverture et de contrôle des établissements d'accueil de la petite enfance, la qualité d'accueil proposée, le projet d'établissement et le taux d'encadrement. Complétant ce dernier, l'arrêté du 31 août 2021 crée un référentiel national relatif aux exigences d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.

- La directrice est garante de l'environnement sécurisant dans lequel les enfants évoluent.

L'ensemble des locaux répond aux normes en vigueur. Le bâtiment et les extérieurs proches sont entretenus par le bailleur, à savoir par Metz Habitat Territoire.

En cas de détérioration de tout matériel constatée par l'un des membres de l'équipe, une fiche travaux est renseignée, adressée par mail au Pôle Petite Enfance qui sollicite ensuite les services adéquats. Les agents des Services Techniques interviennent pour procéder aux réparations dans les meilleurs délais.

Au niveau de la cuisine et du local ménage, plusieurs documents sont mis à disposition des agents : tableaux de réglementation concernant la méthode HACCP (système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité alimentaire) et protocoles concernant l'hygiène alimentaire et l'hygiène des locaux. Un classeur regroupant toutes les procédures et les protocoles est à disposition de l'équipe.

- Les établissements de la ville de Metz sont engagés dans une démarche de développement durable avec l'utilisation d'un nettoyeur vapeur, nettoyage et désinfection à l'eau ozonée, au vinaigre pour limiter ainsi l'exposition des enfants à des produits chimiques nocifs.
- La vaisselle en plastique est remplacée par de l'inox et du verre trempé afin de limiter la présence de perturbateurs endocriniens. L'équipe invite les parents à entrer dans cette démarche en apportant des biberons en verre.

Une fontaine à eau sera installée pour limiter l'utilisation des bouteilles en plastique.

- Le choix du matériel pédagogique se tourne vers des matières éco-

responsables, avec des jeux en bois, en tissus ou également des jeux en plastique biosourcé, produits à base de canne à sucre, recyclables et biodégradables.

- La Directrice veille à l'application des instructions générales de sécurité par l'ensemble du personnel, notamment des consignes incendie, de confinement et au bon fonctionnement des différentes installations.

Deux exercices d'évacuation incendie sont organisés chaque année, ce qui permet au personnel d'intégrer la conduite à tenir en cas d'urgence.

Les professionnels sont formés à la manipulation des extincteurs.

L'ensemble des installations (système électrique, centrale à incendie, extincteurs,) est par ailleurs vérifié annuellement par des instances compétentes et mentionné dans un registre de sécurité. La directrice possède une habilitation électrique restreinte.

- Au sein d'une Micro-Crèche, un maximum de 10 enfants peut être accueilli simultanément (selon la législation en vigueur, une tolérance d'un dépassement de 15% est permis, ce qui porte à 12 le nombre potentiel d'enfants accueillis). Un professionnel peut avoir seul en charge un groupe de trois enfants. Dès lors que quatre enfants ou plus sont présents, un deuxième professionnel doit intervenir. Cette réglementation du taux d'encadrement ne déroge pas par ailleurs à la règle d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et un pour huit qui marchent.

Pour les sorties à l'extérieur, l'encadrement des enfants est d'un adulte pour deux enfants, sachant que la présence de deux professionnels au minimum est obligatoire.

- Les professionnels sont des personnes-ressources. Ils s'attachent à transmettre un savoir, un savoir-faire, un savoir-être.

Les rôles et les fonctions de chaque professionnel sont présentés dans les

fiches de poste communes à tous les équipements d'accueil du jeune enfant de la ville de Metz. L'ensemble du personnel bénéficie d'actions de formation. Celles-ci sont proposées et organisées par le Centre National de Formation Professionnelle Territoriale (le CNFPT) ou en interne par la mairie de Metz ou Metz Métropole.

b. Repères

En plus d'un cadre sécurisé, la Micro-Crèche offre un espace de vie douillet et contenant pour l'enfant. Ce qui lui permet de se familiariser rapidement avec son nouvel environnement. Quel que soit leur âge, les enfants sont accueillis au sein d'un même groupe. Pour parvenir à grandir et devenir autonome, l'enfant a aussi besoin de sécurité affective. Celle-ci étant fragilisée lorsqu'il est séparé de son milieu familial. Pour lui permettre de retrouver une certaine sérénité afin de se construire et de s'épanouir au sein de la structure, les professionnels se doivent de lui offrir : repères, confiance, disponibilité, et limites.

➤ Les professionnels s'attachent à donner des repères

Temporels : ils sont marqués par les temps forts de la journée. Ainsi le « bonjour » du matin permet à l'enfant d'entrer dans sa journée à la crèche, tout comme l'« au revoir » signe le retour à la maison et la fin de sa journée à Parent'Aise.

Le temps est structuré par l'organisation de la journée, c'est à dire que l'équipe procède chaque jour au même déroulement. Lors de l'accueil, mise en place des jeux libres, puis rangement avant une collation hydrique, propositions d'activités plus dirigées ou du moins encadrées plus spécifiquement par un adulte, un temps de regroupement où l'on chante, on raconte des histoires, on écoute de la musique, des bruits (de nature, d'animaux, de la ville, de la maison.) suivi par le lavage des mains et le temps du repas. Suit le déshabillage avant la sieste puis le moment du coucher, de l'endormissement. Viennent les levers échelonnés où une fois dans la salle de vie, les enfants retrouvent un moment de jeux libres, puis de goûter avant les premiers départs.

Pour les bébés la journée est rythmée par leurs besoins de dormir, de se nourrir, de s'éveiller, d'être changés et câlinés.

Cette régularité permet à l'enfant de se repérer dans la journée car il n'a pas la notion du temps qui passe.

Spatiaux : L'accès aux différentes pièces de vie est induit par le professionnel. Au sein d'un même espace, l'enfant évolue librement sous le regard bienveillant de l'adulte. Bien que restant ouvertes, certaines pièces lui sont interdites, telles que le bureau et la cuisine. L'enfant intègre ainsi les limites spatiales grâce à un petit macaron apposé sur la porte.

Nous veillons par ailleurs, à attribuer à l'enfant le même lit, un casier personnel ainsi qu'un porte-manteau, ...

Matériels : l'enfant a un accès permanent à son doudou et à sa sucette.

Humains : chaque jour, l'enfant est accueilli par une professionnelle référente qui va porter une attention particulière à son développement, ses interactions, ses réactions....

➤ Les professionnels instaurent une relation de confiance

Cette relation est primordiale pour sécuriser l'enfant. Pour cela, il est nécessaire de garantir à l'enfant outre la répétition des personnes, la qualité de leur présence, leur disponibilité, leur bienveillance.

➤ Les professionnels favorisent l'autonomie de l'enfant

Chaque enfant est libre de choisir de participer ou non aux activités pédagogiques et d'éveil qui lui sont proposées. Au cours de celles-ci, l'adulte ne fera pas à sa place mais va l'encourager par ses paroles, ses regards et l'attention qu'il lui portera. Il va respecter son envie de stopper ou poursuivre son activité. Il mettra tout en œuvre afin que l'enfant puisse expérimenter par lui-même en intervenant le moins possible. Ainsi,

l'enfant pourra « échouer », recommencer, tâtonner, reproduire, explorer, mettre en place des stratégies.

C'est grâce à ses expériences que ses schémas psychomoteurs se construiront et que petit à petit, il fera seul et deviendra autonome.

Avec bienveillance, il anticipera la fin de la séance pour que l'enfant se prépare à passer à la phase du rangement.

Lors des soins corporels, l'adulte sollicite la participation de l'enfant, le rendant acteur de ce qu'il vit. Progressivement, il l'amènera à faire seul sous un regard bienveillant et rassurant.

Dans la relation avec les autres, lorsqu'un enfant entre en conflit avec un autre, il s'agit de ne pas intervenir tout de suite si leur sécurité n'est pas menacée, afin qu'ils apprennent à gérer leurs différends. Nous restons observateurs sur ce qui se déroule et se joue afin de pouvoir devenir un médiateur quand le conflit s'installe ou tend à s'intensifier.

➤ Les professionnels favorisent la socialisation

La socialisation est le fait de pouvoir vivre ensemble avec des règles communes mais dans le respect de l'altérité de chaque individu.

L'enfant se construit dans la relation à l'autre. Elle doit être respectueuse de sa personnalité, de ses désirs, de ses compétences. Différents besoins, propres à chacun, sont pris en compte, comme le besoin :

- de communiquer et d'être écouté. L'enfant n'a pas forcément la parole ou il ne maîtrise pas le français mais il développe de multiples canaux de communication par le regard, les interjections, les onomatopées, les cris, les pleurs, les mouvements corporels, les expressions du visage.

Prendre le temps d'observer, de se rendre disponible pour décrypter ces signes, c'est entrer en relation avec lui et l'aider à entrer en relation avec les autres.

Placées à sa hauteur, nous pouvons être dans une écoute active, parler de ce qui se passe et mettre des mots sur ce que l'enfant peut vivre.

- d'être porté, câliné, sécurisé. Certains enfants ont besoin de contacts physiques pour se rassurer. Être pris dans les bras d'une professionnelle va augmenter son sentiment de sécurité et lui permettre ainsi d'aller vers ses pairs et les adultes. Des moments de fatigue, de tristesse, lorsque l'enfant est malade, sont aussi propices à cette proximité enveloppante et apaisante.

- de participer à la vie d'un groupe, et de trouver sa place dans ce groupe et de pouvoir l'occuper. L'enfant fait souvent sa première expérience de la collectivité, nous l'accompagnons pour vivre au mieux cette étape en l'accueillant, l'amenant à rencontrer l'autre dans le respect de sa personnalité.

- d'être reconnu dans son individualité. Chaque enfant est compétent, c'est à nous de faire éclore ses potentialités, de développer sa singularité et d'en faire une richesse.

Les choix de l'enfant sont respectés dans la limite des règles de la vie en collectivité. Ces limites sont constructives, elles participent au processus du développement de sa personnalité et l'encouragent dans sa socialisation.

b. Santé

➤ Le suivi médical des enfants

Une supervision médicale est assurée par une infirmière puéricultrice sous couvert du référent santé et accueil inclusif. En collaboration avec l'ensemble de l'équipe, elle assure ce suivi en :

- veillant à la mise à jour des vaccinations des enfants,
- favorisant une bonne santé des enfants accueillis,
- validant les prescriptions médicales afin que les médicaments puissent être administrés

- proposant aux familles un temps d'échange lorsqu'une situation particulière se présente avec leur enfant.

Le médecin référent santé et accueil inclusif du Pôle petite Enfance donne son avis lors de l'admission des enfants présentant une maladie chronique, un handicap ou toute affection nécessitant une attention particulière, après examen médical, en présence des parents. Il participe à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) en cas de besoin.

« Le Projet d'accueil individualisé » finalise une démarche d'accueil concertée, résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Sans se substituer à la responsabilité des familles, il organise, à la demande des parents et dans le respect des compétences de chacun, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie quotidienne dans la collectivité, et les conditions d'intervention des partenaires.

➤ Les protocoles médicaux

Ils sont élaborés par le référent santé et accueil inclusif du Pôle Petite Enfance et remis à jour régulièrement.

Ils comprennent les protocoles concernant les prescriptions médicamenteuses (traitement antipyrétique, les traitements ponctuels), les protocoles de soins, les mesures à prendre en cas d'urgence, les évictions, et les mesures préventives d'hygiène générales, ainsi que celles à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie.

➤ Les actions de prévention

Elles s'articulent autour de plusieurs axes :

- Une formation aux premiers secours est organisée tous deux ans auprès de l'ensemble du personnel.
- Des animations auprès des parents et/ou du personnel sont proposées. Elles vont permettre de sensibiliser ces différents publics grâce à de la documentation, des affichages spécifiques, par le biais d'interventions proposées au sein de la

crèche par des professionnels compétents tels que psychologue, éducateur, médecin sur des thèmes très diversifiés comme les limites, le sommeil, les écrans, l'alimentation équilibrée...

- Un affichage systématique lors de maladies contagieuses est prévu suivi d'un échange avec les familles sur les précautions à prendre et la conduite à tenir en cas de contagion.

➤ Une alimentation adaptée et équilibrée

Une société prestataire de service élabore les repas à destination des enfants accueillis au sein des différents équipements d'accueil du jeune enfant de la ville. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de la ville de Metz et acheminés vers la structure en liaison froide.

Toutes les 6 semaines, la Coordinatrice Petite Enfance procède à la validation des menus établis par la diététicienne de la société prestataire en distinguant les repas "mixés", "nature", et « 5 composantes ».

Ces menus répondent à des exigences d'apport énergétique et nutritionnel en rapport avec l'âge des enfants et ils respectent les règles de l'équilibre alimentaire en vigueur. (Le grammage des portions est fixé par la recommandation relative à la nutrition du 4 mai 2007 du Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN) n° J5-07).

Les aliments proposés proviennent pour 50% de producteurs locaux et pour 20% de l'agriculture biologique.

Les enfants ayant un PAI font l'objet de menus individualisés composés par la puéricultrice avec les éléments composants les repas proposés par la cuisine centrale. Si l'allergie alimentaire est incompatible avec les ingrédients constituant les plats, les parents fournissent un repas selon un protocole stricte. De même, lors de la remise en température des repas, un protocole spécifique sera appliqué pour l'enfant présentant une allergie sévère.

➤ L'accueil des enfants différents

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des Enfants qui, leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie de familiale. »

Dans ce cadre, les établissements messins sont en mesure d'accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique et, pour ce faire, proposent aux parents la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I).

Ce dernier « finalise une démarche d'accueil concertée, résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Sans se substituer à la responsabilité des familles, il organise, à la demande des parents et dans le respect des compétences de chacun, compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de sa vie quotidienne dans la collectivité, et les conditions d'intervention des partenaires ».

L'équipe d'encadrement peut solliciter l'intervention des référents-handicap afin d'adapter les actions éducatives quotidiennes, de soutenir l'équipe et permettre ainsi à cet enfant de vivre un temps de partage avec ses pairs.

B. . OBSERVER : Être attentif à chaque enfant

a. Une observation personnalisée

Lorsqu'un enfant arrive en structure, il possède déjà des habitudes, des compétences qu'il faut connaître pour mieux le comprendre et l'accompagner dans son évolution.

L'observation personnalisée de l'enfant permet d'adapter les actions éducatives. Elle permet un accompagnement au quotidien favorisant son développement, son éveil. Elle permet aussi d'organiser les changements qui lui seront bénéfiques.

Ainsi, observer, c'est accompagner l'enfant tout au long de sa journée dans la structure en assurant une continuité des soins par un professionnel « référent ».

Le **professionnel référent** est celui qui en général va accueillir l'enfant et son parent à leur arrivée et qui va lui porter une attention plus particulière tout au long de la journée. C'est aussi celui qui va le prendre en priorité en charge au cours de cette même journée. Cette fonction a plusieurs objectifs :

- favoriser la sécurité affective des enfants accueillis : permettre une continuité de soins, leur donner des repères stables (ne pas multiplier le nombre de professionnels intervenant auprès d'un enfant),
- assurer une présence attentive auprès de chaque enfant et une équité dans la prise en charge (tendance à privilégier la prise en charge des enfants qui pleurent beaucoup ou sollicitent davantage l'adulte parfois au détriment des autres enfants),
- permettre une observation plus fine et une meilleure connaissance de chaque enfant et ainsi mettre en place des activités d'éveil adaptées aux besoins de chacun,
- assurer des transmissions plus personnalisées aux parents,
- favoriser le lien de confiance parent/référent engageant un climat serein et communicant,
- valoriser le travail des professionnels, permettre à chacun de s'impliquer différemment dans le travail,
- favoriser la communication au sein de l'équipe afin de créer une dynamique entre professionnels.
- Le professionnel référent s'attache à identifier les besoins de l'enfant pour y répondre d'une manière appropriée et individualisée. L'ensemble de ces observations sont notifiées dans le livret individuel de l'enfant.

b. Le livret individuel de l'enfant

Le livret individuel est un outil pour les professionnels qui permet l'accompagnement individualisé de l'enfant.

Il permet le recueil des habitudes de vie de l'enfant, de ses particularités, ainsi que le déroulement de sa journée. Il est le moyen de retranscrire de façon objective les observations faites par le professionnel référent et permet de :

- se rendre compte de l'évolution de l'enfant,
- dépister d'éventuels troubles,
- transmettre aux parents des informations précises et personnalisées concernant leur enfant,

C. EVEILLER : Contribuer au Bien-être et à l'éveil de l'enfant

Chaque enfant est une personne à part entière, qui doit être respectée pour ce qu'elle est. Sa personnalité, son comportement s'expliquent notamment par son histoire familiale et personnelle. Le professionnel en acceptant le tempérament de chaque enfant va l'aider à s'insérer en douceur dans l'environnement social.

a. L'enfant découvre

En arrivant au Relais Parental, l'enfant découvre un environnement : des lieux, des bruits, des odeurs, des personnes avec lesquels il doit se familiariser. Cette étape, durant laquelle l'enfant doit pouvoir s'appuyer sur la présence de ses parents, mérite une attention particulière pour que la transition se fasse en douceur. Le contexte d'urgence peut compliquer cette phase de séparation qui est parfois très courte, voire inexistante. Chaque situation est alors prise en compte de manière individualisée en fonction de la disponibilité des familles d'une part, et de la capacité de l'enfant à s'adapter d'autre part.

➤ Quand la période de familiarisation est possible

Elle est programmée avec les parents et la séparation se fait progressivement sur une à deux semaines. Les premiers jours, les temps de présence sont courts et augmentent graduellement, pour inclure ensuite les étapes du repas et de la sieste. Elle peut être réajustée à tout moment en concertation avec les parents en fonction

des réactions de l'enfant. Les parents sont invités à rester aussi souvent qu'ils le souhaitent et jusqu'à ce qu'ils se sentent prêts à se séparer de leur enfant

Le professionnel référent de l'enfant reste le même dans la mesure du possible pendant toute cette période. Tout en restant à proximité, il l'encourage à aller vers les autres professionnels.

Le professionnel référent reste aussi l'interlocuteur privilégié des parents afin d'instaurer le climat de confiance nécessaire à un accueil réussi et une figure d'attachement pour l'enfant.

➤ Quand la période de familiarisation n'est pas possible

Il arrive parfois qu'un enfant soit accueilli du jour au lendemain sans adaptation préalable.

Nous incitons les parents à rester avec leur enfant la première demi-heure au moins pour rassurer leur enfant et pour transmettre au professionnel référent ses habitudes de vie.

La fonction de professionnel référent prend ici toute son importance de par l'attention particulière qu'il va porter à l'enfant et la disponibilité qu'il va lui offrir. Son rôle étant de sécuriser l'enfant en répondant à ses besoins, en favorisant le maternage, le portage en écharpe, afin que l'enfant apprivoise son nouvel environnement.

b. L'enfant s'épanouit

Les professionnels s'attachent à maintenir continuellement un milieu propice à son épanouissement. Tout au long de l'accueil, le professionnel référent est attentif aux besoins de l'enfant et lui assure un environnement stable, fiable et prévisible. Toute l'équipe se montre bienveillante dans les gestes et les paroles, respecte l'enfant et le valorise dans ses actes et compétences.

Le bien-être de l'enfant est subordonné à la satisfaction de ses besoins physiques et psychiques :

➤ **Le repas**

Une collation hydrique est proposée vers 9h30. Composée d'eau, de jus de fruits ou de lait, elle permet aux enfants de se poser, de s'hydrater et de poursuivre la matinée.

La prise des repas s'organise en fonction de l'âge des enfants, de leurs besoins et de leurs habitudes de vie pour que ce moment de vie en collectivité soit convivial et propice aux échanges.

Pour ce faire, un professionnel se détache en cuisine pour préparer les assiettes et assurer leur réchauffage au four à micro-ondes. Un second prend en charge les bébés et le troisième le groupe des plus grands.

Du côté des bébés

Les repas sont donnés de manière individuelle, dans le respect du rythme de chacun.

Le professionnel qui donne un biberon s'installe confortablement de manière à lui être le plus disponible possible. Il prend le temps nécessaire pour investir ce moment de relation privilégiée.

La diversification alimentaire est toujours à l'initiative des parents.

Pour le repas, les bébés sont installés sur les genoux, dans un transat, ou dans une chaise haute.

Un enfant peut bénéficier du lait maternel. Les conditions de réception, de stockage et de remise en température sont précisées dans une procédure particulière. Sa mère peut également choisir de l'allaiter sur place. Nous l'installons dans une pièce à l'écart, en toute intimité. Certaines mamans choisissent d'allaiter en notre présence. Le choix de chacune est respecté.

Du côté des enfants plus grands

Le déjeuner est servi vers 11h30 et un goûter leur est proposé à vers 15h30.

Les repas sont proposés dans des assiettes compartimentées pour permettre à l'enfant d'avoir simultanément tous les composants de son repas et de choisir l'ordre dans lequel il veut manger ses aliments.

Les enfants sont assis ensemble autour d'une table et apprennent à manger seuls sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le professionnel veille à la bonne installation de chacun et s'assied à table avec eux.

L'autonomie s'acquiert aussi pendant le repas et l'enfant peut être acteur au-delà du « manger seul » :

- Les enfants prennent sur le plateau, leur verre et leur cuillère et se servent seuls dans le plat quand ils le peuvent.
- Ils sont encouragés à utiliser leur cuillère mais peuvent aussi utiliser leurs doigts pour manger. Une double-cuillère peut être proposée pour favoriser cet apprentissage.
- Ils participent au débarrassage
- Ils sont invités à essayer de retirer seuls leurs bavoirs, à se laver le visage et les mains à l'aide d'un gant de toilette. Ils le mettent ensuite dans le panier à linge avec leur bavoir.
- Les enfants sont invités également à éponger lorsqu'il leur arrive de renverser leur verre d'eau. Cela permet de dédramatiser l'incident et de les responsabiliser.

➤ **Le sommeil**

Fonction vitale chez l'être humain, le sommeil varie selon l'âge, la constitution et la nature des activités de chacun. Il aide à la réparation des dommages physiques et psychologiques et contribue à la maturation des fonctions cérébrales. Les besoins en sommeil changent donc d'un enfant à l'autre, d'où l'importance d'organiser les périodes de sommeil en fonction des rythmes individuels et de permettre à chacun d'avoir un temps de repos lorsqu'il est nécessaire.

Les professionnels vont repérer les signes de fatigue chez l'enfant, en faisant

preuve d'une observation attentive de son comportement (bâillements, yeux qui papillonnent...), en ayant une bonne connaissance de l'enfant et en s'aidant des informations recueillies auprès des parents lors des échanges du premier jour de la phase de familiarisation.

Favoriser l'endormissement, sous-entend que l'enfant se sent sécurisée pour pouvoir s'abandonner au sommeil. Les professionnels s'attachent à offrir des repères les plus stables possibles. Ils veillent à toujours coucher l'enfant dans le même lit avec son doudou et sa sucette si besoin et respectent au maximum les rituels d'endormissement de chacun comme mettre un fond musical, plonger la pièce dans la pénombre, raconter une histoire, bercer... Ils accompagnent progressivement l'enfant à s'endormir seul dans son lit alors que l'adulte est présent dans la pièce.

Un sommeil réparateur implique aussi une installation confortable et sécurisée de chaque enfant. Les professionnels adaptent la tenue vestimentaire à la température du dortoir et proposent si besoin des couettes ou des draps. Le choix du lit est adapté à l'âge des enfants (lits à barreaux pour les bébés, lits bas ou couchettes pour les plus grands). La présence d'un professionnel pendant la sieste des grands est assurée. Pour les bébés, une surveillance régulière est instaurée, l'adulte va contrôler visuellement que tout se passe bien et paraphe son passage sur une feuille de surveillance.

L'objectif étant bien entendu que l'enfant soit couché de manière confortable dans son lit, il peut arriver qu'un bébé s'endorme dans le transat dans lequel il est installé. Les professionnels privilégient ainsi, dans certains cas particuliers (« petit dormeur », enfant malade, adaptation difficile...) le sommeil de l'enfant. Ils ont cependant conscience que ces situations doivent rester occasionnelles, ponctuelles.

➤ **Le change**

Les changes sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire, en, respectant les règles de sécurité, les normes d'hygiène et l'intimité de chaque enfant. Ils permettent d'assurer son confort et son bien-être. L'adulte prend soin d'expliquer ses gestes à l'enfant et le fait participer (habillage, déshabillage, ...) en fonction de ses capacités. Pour le change nous utilisons la technique de « l'enroulé », en basculant l'enfant sur le côté, ce qui respecte la physiologie de l'enfant.

En lien avec les parents, nous accompagnons l'enfant dans la phase d'acquisition de la continence en tenant compte de la maturité de chaque enfant.

➤ **L'hygiène et le confort**

Nous réalisons aussi souvent que cela est nécessaire le lavage des nez et le mouchage. Quand l'enfant grandit, nous lui apprenons à souffler par le nez et à prendre le lui-même un mouchoir pour qu'il se mouche seul.

Le lavage des mains des enfants est réalisé avant de passer à table, après être allé aux toilettes, après les activités manuelles si c'est nécessaire et aussi souvent que besoin. Un lavabo à leur hauteur est disponible dans les sanitaires enfants. Nous leur montrons comment effectuer un lavage des mains, nous les accompagnons par les mots et parfois par une chanson ou une comptine.

L'enfant malade peut être accueilli dans la limite de son bien-être et de sa sécurité physique. La directrice ou tout membre de l'équipe se réserve le droit de refuser son accueil ou de demander à un parent de revenir chercher son enfant si son état de santé le nécessite.

Pour permettre à l'enfant d'être à l'aise, nous veillons à ce que l'enfant soit dans une tenue confortable, adaptée à la température et à la saison.

c. L'enfant s'éveille

Le jeu est une activité indispensable au développement psychique et physique de l'enfant. Il est essentiel à son évolution individuelle et sociale. C'est pour lui, un moyen de découvrir le monde.

Le jeu est une activité spontanée. L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. Le jeu est une activité essentielle et sérieuse pour tout enfant.

La Micro-Crèche se veut un lieu de partages, de rencontres et de convivialité qui permet à l'enfant de développer ses capacités à son rythme, en toute sécurité.

Le nombre restreint d'enfants accueillis permet à l'équipe de bien observer, de bien connaître et d'encourager chaque enfant dans ses acquisitions. Le professionnel référent consacre des temps individuels avec chaque enfant.

➤ Le jeu libre

Le Relais Parental est un lieu d'accueil où l'espace est organisé pour inciter l'enfant à faire ses propres découvertes, ses propres expériences sous le regard bienveillant du professionnel qui intervient peu, observe à distance et offre un cadre contenant.

L'enfant a libre accès à des espaces-jeux symboliques : coin dinette, tapis avec petites voitures, tapis avec une ferme et ses animaux, coin puériculture avec poupées et accessoires. Un coin- tapis avec des coussins est à sa disposition pour la détente.

Ces espaces favorisent l'autonomie et l'initiative. Ils permettent à l'enfant de jouer en petits groupes, générant des interactions constructives entre eux. Ils donnent la possibilité à l'enfant de développer son imagination, la communication et l'imitation.

Des jeux sont également à sa disposition sur des étagères. Lui laisser la possibilité de choisir lui-même ses jeux, c'est le rendre acteur. Il développe sa

confiance et son estime de lui.

➤ **Les autres jeux et activités d'éveil**

Ils sont proposés à l'enfant pour développer ses sens, sa motricité et satisfaire sa curiosité.

- Les activités motrices :

Lors de la première année, le bébé va faire de nombreuses découvertes motrices. Pour lui permettre de bouger, de découvrir son corps, il est mis à plat dos. Progressivement, il va attraper les jouets adaptés à son âge qui sont posés près de lui, jouer avec les portiques. Nous ne mettons pas l'enfant dans une posture qu'il n'a pas encore acquise. C'est à force de répétition et de sollicitation que l'enfant va franchir les différentes étapes de son développement.

Concernant l'enfant plus grand, nous lui proposons des jeux favorisant le développement de ses capacités motrices par le biais de cerceaux, tunnel, blocs moteurs, ballons. Toutes ses expériences lui permettent de mieux maîtriser ses gestes et de prendre conscience de son schéma corporel. Puis, l'enfant va progressivement affiner l'ensemble de ses acquisitions par des jeux faisant appel à sa motricité fine : activités manuelles, jeux de construction, d'encastrement, de transvasement, ...

- Les activités sensorielles :

C'est par ses sens que l'enfant découvre son environnement. Il a besoin de toucher, sentir, voir, écouter. Nous lui proposons des expériences sensorielles variées : manipulation de graines, pâte à modeler, de toucher différentes textures, des jeux d'eau, de peinture avec les pieds ou au doigt, Ces activités procurent du plaisir à l'enfant et contribue à son épanouissement.

L'enfant participe régulièrement à des activités cuisine, qui lui permet de goûter de nouvelles saveurs, de développer son odorat. Nous organisons des goûters festifs pour marquer les moments forts de l'année : chandeleur, Noël, ...

Nous proposons des activités musique au cours desquelles l'enfant manipule les instruments, écoute les sons. Sa participation active lui permet de faire ses propres expérimentations. La musique l'aide aussi à canaliser ses émotions.

- Les moments des chants, des histoires : activités langage

Chaque jour nous organisons des moments chants. Nous commençons par une comptine pour se dire bonjour et nommer individuellement chaque enfant. Cela permet de donner une place à chaque enfant, de le valoriser, de partager un moment convivial et favoriser la socialisation. Toutes ces activités où le professionnel chante, lit des livres, raconte des histoires, développent le langage et l'imagination de l'enfant et sollicitent également son écoute et sa concentration. Une professionnelle de la médiathèque du quartier vient par ailleurs une fois par mois pour conter des histoires et laisse à disposition des enfants de nouveaux livres.

D'autres activités « langage » sont proposées en groupes restreints, comme des lotos, des images à raconter qui permettent aux enfants de s'exprimer et de développer leurs compétences.

- La communication gestuelle associée à la parole

Nous développons la communication gestuelle associée à la parole pour permettre à chaque enfant d'exprimer ses besoins, ses émotions et d'entrer en relation avec les autres en signant des mots du quotidien.

Nous proposons aussi des comptines et des histoires signées. Elle prend tout son sens dans notre établissement où nous accueillons beaucoup de familles allophones.

- Les activités pour faire entrer la nature à la crèche

Nous proposons des activités pédagogiques destinées à faire découvrir et à manipuler des éléments naturels : parcours sensoriel pieds nus, manipulation de sable, de cailloux, ... Nous proposons aussi de manipuler la terre glaise, de

réaliser des plantations, à l'occasion de la fête des parents notamment.

➤ Les jeux à partir de matériel de récupération

Nous sollicitons les parents pour apporter du matériel de récupération (cartons, boîtes diverses) qui est mis à disposition des enfants pour développer leur imagination ou utilisé pour fabriquer des jeux.

➤ Les sorties :

- Des promenades extérieures dans le quartier sont organisées spontanément en fonction des conditions météorologiques du jour, du nombre d'enfants présents et de leur rythme de vie. Elles sont l'occasion pour l'enfant de faire des expériences psychomotrices (courir, grimper, sauter...) et de découvrir de nouveaux espaces et activités (ramasser des feuilles, des marrons....

Elles permettent aussi de sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement.

- Des sorties pédagogiques sont prévues à la médiathèque, à la ludothèque.

- Nous organisons au mois de juin une sortie de fin d'année avec un pique-nique, dans un parc de la ville.

-Nous profitons également de l'espace extérieur du Multi-Accueil « Au Clair de Lune »

Le positionnement professionnel est un carrefour entre autonomie et liberté d'une part, et soutien et encadrement d'autre part. Il pose un cadre réfléchi, sécurisant avec le souci de l'environnement et des personnes. L'enfant, accueilli dans son individualité, va développer toutes ses potentialités par le jeu et progressivement apprendre les règles sociales.

Le professionnel s'attache à poser un regard bienveillant sur l'enfant, à l'accompagner dans ses différents apprentissages tout en le laissant expérimenter par lui-même et à le valoriser pour favoriser l'estime de soi.

IV. RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

La relation avec d'autres partenaires et équipes pluridisciplinaires contribue à l'ouverture et à l'élargissement du champ professionnel.

- Une **charte d'accueil** est signée entre la Ville de Metz, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, et différents partenaires sociaux : la Mission Locale, le Nid Maternel, le Centre Départemental de l'Enfance, l'A.I.E.M., le Foyer Mozart et la P.M.I.

Ce dispositif ayant pour finalité de permettre la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, en assurant aux parents qui travaillent, qui suivent une formation ou qui sont en recherche d'emploi, un accès diversifié à des modes d'accueil de qualité.

Cette Charte s'inscrit dans la volonté d'asseoir une démarche partenariale d'insertion sociale et professionnelle des familles présentant une situation d'urgence, en permettant aux parents de poursuivre leur projet d'insertion par un accueil rapide dans les établissements Petite Enfance de la ville.

Les partenaires adressent les familles au Relais Petite Enfance via un formulaire spécifique. Ces familles sont considérées comme prioritaires et bénéficient d'un accompagnement en partenariat avec l'organisme concerné. L'accueil est défini pour une durée de trois mois.

- Nous avons tissé des liens étroits avec le Nid Maternel. Il est ainsi très fréquent que la structure accueille des enfants de mères isolées résidant au Nid Maternel, impliquant un travail de collaboration avec leur équipe éducative.
- Nous développons notre partenariat avec les écoles maternelles du quartier notamment "le Pré Vert" dans le cadre du projet "transition vers l'école": mise à disposition de la salle de psychomotricité de l'école, partage d'activités

autour de la semaine de la soupe, visite de l'école pour préparer l'enfant à son entrée à l'école maternelle.

- Nous nous associons au centre social du quartier, "Kairos" pour participer à des évènements festifs qu'ils organisent : fête du quartier, fête de la soupe.
- En tant que crèche dont la spécificité est l'accueil d'urgence, nous sommes régulièrement sollicitées par des partenaires et des équipes pluridisciplinaires comme l'AIEM, le SERAD, la PMI pour l'accueil d'enfants.

Nous sommes reconnues comme partenaire indispensable à l'accompagnement des familles et soutien à la parentalité.

- Dans le cadre de la formation de stagiaires, nous avons un lien avec les différents instituts ou organismes de formation avec lesquels une convention de stage est signée.

V. EVALUATION – CONCLUSION

A. Evaluation

La qualité s'inscrit dans une démarche évolutive impliquant une réflexion dynamique, continue et partagée.

L'application de ce projet éducatif est évaluée annuellement, en s'assurant du respect des objectifs posés, de la mise en pratique des outils à notre disposition et de la satisfaction des usagers.

Voici les critères qui nous permettent d'évaluer la mise en œuvre de notre projet et sa réussite auprès de l'enfant et de sa famille mais aussi auprès de l'équipe. En cas de besoin, nos pratiques sont réajustées.

- Au niveau de l'enfant :

Le rythme individuel de l'enfant est respecté.

L'enfant est intégré au sein de l'équipement, dans le groupe d'enfants.

L'enfant s'épanouit et évolue dans l'apprentissage de ses acquisitions.

➤ Au niveau de la famille

Le besoin d'accueil en urgence des familles est satisfait.

La conciliation vie familiale et vie professionnelle est permise, l'intégration professionnelle est facilitée.

La séparation enfant/parent est facilitée, améliorée.

Les parents communiquent facilement avec l'équipe. Ils verbalisent leur satisfaction, leur sentiment de confiance.

➤ Au niveau des professionnels :

L'équipe est motivée, participative et disponible.

Il existe une cohésion d'équipe, une émulation positive qui tend vers des échanges professionnels, des remises en question.

Le travail s'effectue dans un climat de bonne humeur.

B. Conclusion

Ce projet d'établissement ne peut être appliqué sans le travail et l'implication au quotidien de toute l'équipe. Chaque professionnel est un maillon indissociable au bon fonctionnement de la structure. Le bien-être des enfants, des parents et du personnel en dépend.

Un climat de confiance, le dialogue et le respect mutuel permettent de tendre vers un accueil de qualité où l'intérêt de l'enfant demeure central.

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers

VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Cf. Plateforme commune.